

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil administratif de la Ville de Versoix prend acte des résultats de l'analyse organisationnelle qu'il a initiée

Versoix, le 20 juin 2023

Le Conseil administratif de la Ville de Versoix prend acte des résultats de l'analyse organisationnelle qu'il a confiée en juin 2022 à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique de l'Université de Lausanne (IDHEAP) et à la Haute Ecole de Santé, HES-SO Valais-Wallis. Le rapport final de cette analyse organisationnelle dont l'objectif initial consistait à mettre en évidence d'éventuels dysfonctionnements et conflits touchant le système politico-administratif de la Ville a débouché sur une série de constats assortis de recommandations d'amélioration. Le Conseil administratif en prend acte et propose un plan d'actions dont les premières mesures seront mises en œuvre dès cet été.

En juin 2022, le Conseil administratif de la Ville de Versoix, après consultation du Service de l'inspection du travail (OCIRT) et du Service des affaires communales (SAFCO) a confié au professeur David Giauque de l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne et au professeur Rafaël Weissbrodt de la Haute Ecole de Santé, HES-SO Valais-Wallis le mandat de réaliser une analyse organisationnelle de la Ville de Versoix.

Un Comité de pilotage (COPIL) a été mis en place réunissant les trois membres du Conseil administratif, deux cadres de l'administration, le président de la Commission du personnel, des intervenants de l'IDHEAP et des intervenants de la HES Santé Valais-Wallis.

Le rapport final de cette analyse a été remis en date du 12 juin 2023 et présenté le 19 juin 2023 aux cadres de l'administration de la Ville ainsi qu'au Conseil municipal. Cette analyse a été établie sur la base de 27 entretiens de membres de l'administration (20 personnes), des membres du Conseil administratif (trois personnes) et des membres du Bureau du Conseil municipal (quatre personnes).

Ce rapport propose des pistes explicatives aux dysfonctionnements des organes politico-administratifs de la commune, à partir desquelles le COPIL a dégagé trois axes de réflexion : l'amélioration des échanges et restauration de la confiance et de la compréhension mutuelle entre le Conseil municipal (CM), le Conseil administratif (CA) et l'administration ; la limitation des interventions des acteurs politiques dans les tâches considérées comme opérationnelles de l'administration ; la clarification du cadre, du fonctionnement et des règles institutionnelles.

Pour que ces objectifs soient atteints, le COPIL a proposé 19 pistes d'actions regroupées en sept catégories soit :

- 0 la formation des acteurs politico-administratifs ;
- 0 l'amélioration du dialogue et de la communication ;
- 0 le renforcement de la visibilité du travail de l'administration ;
- 0 le développement d'une vision partagée du travail ;

- 0 la clarification des rôles et du fonctionnement entre le CA, le CM et l'administration ;
- 0 la clarification des rôles et du fonctionnement entre le CA et le secrétariat général ;
- 0 l'équilibrage entre ressources et prestations.

« Le Conseil administratif de la Ville de Versoix prend acte des constats et résultats de cette analyse organisationnelle. Ils constituent une étape importante dans la compréhension des dysfonctionnements touchant les relations entre les organes politico-administratifs de notre ville. » commente **Cédric Lambert**, Maire de la Ville de Versoix. « Le Conseil administratif désireux que la situation s'améliore et que le climat général s'apaise entend mettre en œuvre les axes d'amélioration recommandés dans le rapport final afin de poser les bases solides d'une collaboration entre les différents organes de la Ville de Versoix. Il présentera un plan d'actions concret dont les premières mesures seront mises en œuvre dès cet été. »

Méthodologie de l'analyse

L'analyse organisationnelle s'est articulée autour de trois objectifs: (1) analyser avec la direction politique et administrative les aspects structurels et organisationnels, afin de mieux comprendre l'origine des difficultés rencontrées et de construire des recommandations pour améliorer la situation ; (2) analyser le fonctionnement du Secrétariat général et de la direction des services, en étudiant la clarté des rôles et des tâches, ainsi que les modalités de communication et de collaboration ; et (3) réfléchir aux ressources disponibles pour la mise en œuvre des prestations publiques.

D'un point de vue méthodologique, la démarche s'est fondée sur l'audition de 27 personnes qui se sont déroulés entre le 9 novembre 2022 et le 9 mars 2023 avec les trois conseiller et conseillères administratifs, 20 cadres de l'administration et quatre membres du Bureau du Conseil. Le corpus des données récoltées a fait l'objet d'un codage thématique, au moyen d'un logiciel de manière à faire ressortir des thèmes, d'en quantifier la fréquence d'apparition et de les croiser avec les fonctions exercées au sein de la Ville de Versoix. Par ce procédé, il a été possible de catégoriser, comparer et hiérarchiser les thématiques évoquées.

Contact :

Conseil administratif de la Ville de Versoix par le biais de Cédric Lambert, Maire de la Ville de Versoix, cedric.lambert@versoix.ch

Annexe : Résumé exécutif de l'analyse organisationnelle de la Ville de Versoix (2022-2023) au format pdf.

Le rapport complet de l'analyse organisationnelle de la Ville de Versoix est disponible sur demande auprès de direction@versoix.ch